

État des discussions avec l'Alliance

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

*Présenté au comité des technologies de l'information et au
comité actif-passif et vérification*

Le 8 octobre 2020

Version amendée
Pages 4 et 11

Portée de la médiation

- Les écarts entre le contrat et l'exécution du programme de transformation dans le cadre de la Livraison 2

Fort potentiel de négociation	Faible potentiel de négociation	Total	
70 M\$	Min 144 M\$	214 M\$	Présenté au CTI-CAPV
88 M\$	233 M\$	321 M\$	En début de médiation

- L'application de la formule de partage de risques
- Le Plan Qualité Programme (PQP)

Quantum

Investissements	Plan d'investissement CASA	Coûts réévalués	Escompte	Coûts nets réévalués	135 M\$ Alliance 96 M\$ SAAQ
	Coûts additionnels – L2	246	38	208	
	Évolution des licences	8	-	8	
	Facture jumelée	20	5	15	
	Total	274	43	231	
Frais d'administration	Plan d'investissement BASE	Coûts prévus	Escompte	Coûts prévus	
	Projets et services additionnels déjà prévu au plan de base*	12	-	12	
	Total	12	-	12	
	Frais d'administration – Centre de support	Coûts réévalués	Escompte	Coûts nets réévalués	
	3 ans d'opérations déjà prévues	22	19	3	
	Frais d'administration – Coûts de licences	Coûts prévus	Escompte	Coûts nets réévalués	
	Licences diverses	7	7	-	
	Total	7	7	-	
	Grand total	315	68	247	

Coûts de la Livraison 2

	L2 (CA - 13 juillet 2020) (en M\$)	L2 (Mise à jour - Médiation) (en M\$)
Budget initial	127	127
Livraison 2		
Réalisation de CRQ	38	38
Efforts supplémentaires L2	259	294
Escompte Alliance	-80	-43
	217	289
Budget révisé L2	344	416

Mise à jour du cadre financier

Au 30 septembre 2020

Synthèse de l'évolution du projet CASA

Portée	Pérennité 17 novembre 2011 CA Coûts (M\$)	Dossier d'affaires CASA 18 mai 2017 CA Coûts (M\$)	CASA - Suivi 4 décembre 2018 CTI-CVP Coûts (M\$)	CASA - Suivi 18 juin et 17 sept. 2019 CTI-CAPV Coûts (M\$)	CASA - Suivi 13 juillet 2020 CA Coûts (M\$)	Médiation du 30 septembre 2020 8 octobre 2020 CTI-CAPV - spécial Coûts (M\$)
L0 - Conception globale		27	24	24	24	24
L1 - Ressources financières, matérielles et RH	338	122	122	122	117	117
L2 - Accès sécuritaire au réseau routier (ASRR)	338	109	123	191	301	373
L2 - Contrôle routier (CRQ)	26	5	5	43	43	43
L3 - Indemnisation (FA)	26	44	65	65	65	65
Coûts transférés du Plan de pérennité		31	31	31	31	31
Contingence additionnelle à celles incluses dans les livraisons		38	27	10	33	29
Total des coûts du projet	364	376	397	486	614	682
Bénéfices (net de la contingence)	638	638	705	777	692	692
Rentabilité \$	274	262	308	291	78	10
Rentabilité %	8,4%	10%	8,7%	6,3%	2%	0,3%
Échéancier - L2	Décembre 2022	Décembre 2019	Octobre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	Décembre 2022
Durée du projet	11 ans	5 ans	5 ans	6 ans	6 ans (excluant L3)	6 ans (excluant L3)
Coût du contrat		458	458	458	458	458
ÉVOLUTION DES DÉCISIONS D'AFFAIRES	Coûts - Conversion ASRR et FA - Rénovation ASRR Bénéfices - 2012 à 2032 - Processus ASRR - Réduction des investissements plan de base ⚠ : Non inclus ⚙ : Non modernisé	Coûts - Mêmes coûts ↑ Portée ↓ Risque ↓ Durée Bénéfices + Ajout de L1 et L3 - Réserve 10% (échancier)	Coûts + 21 M\$: L3 Bénéfices + 57 M\$ L3 + 10 M\$ L1	Coûts + 68 M\$: L2 + 38 M\$: CRQ ↑ Portée ↓ Risque Bénéfices + 38 M\$ CRQ + 49 M\$ ASRR + 48 M\$ Report L2 à déc 2021 + 33 M\$ Réévaluation de la contingence	Coûts + 110 M\$: Efforts estimés L2 Bénéfices - 85 M\$ Report L2 à déc 2021 et réévaluation de la contingence	Coûts + 72 M\$ L2

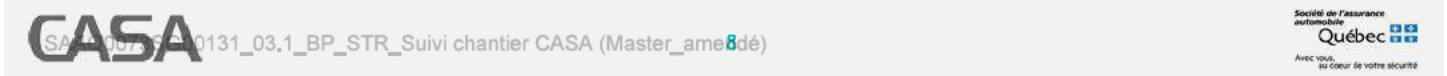
CASA

SARL 00056540131_03.1_BP_STR_Suivi chantier CASA (Master_ame6dé)

Société de l'assurance
automobile
Québec
Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Quittance

- Sur tous les écarts financiers allégués par l'Alliance
- Sur le budget de la Livraison 2 qui est maintenant fixe
- Sur la garantie de l'application de la clause de partage de risques
- Sur le Plan Qualité Programme (PQP)



En plus des règles contractuelles, la Société a également tenu compte :

De la finalité d'intérêt public tant pour la Société que pour l'État;

Du caractère unique du processus d'acquisition et du contrat;

De principes de droit administratif :

- Obligation de bonne foi;
- Obligation de coopération;

De principes de droit civil :

- Enrichissement sans cause.

Projet de recommandation de la direction pour discussion au CTI-CAPV du 15 octobre 2020

Considérant que :

- La résolution du CA du 13 juillet 2020 prévoyait une confirmation de l'investissement final de la Livraison 2 à la suite des résultats des travaux avec le tiers indépendant;
- Le plan de projet de la Livraison 2 est confirmé, y incluant les efforts associés au cycle 9;
- Le budget de la Livraison 2 est confirmé;
- Le cadre financier permet de réaliser la Livraison 2 sans augmentation de frais administratifs pour le client;

La direction confirme le budget de 416 M\$ de la Livraison 2 et recommande au CTI-CAPV de le faire entériner à la séance du CA du 22 octobre 2020.

Projet d'agenda du CTI-CAPV du 15 octobre 2020

CASA

- 3.1 Retour sur la réunion du 8 octobre 2020
- 3.2 Suivi du projet
- 3.3 Suivi du volet affaires
- 3.4 Suivi contrat et financier
- 3.5 Rapport de la DVIEP

Annexe : Résolution du conseil du 13 juillet 2020

Le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec a, au cours de la séance du 13 juillet 2020, adopté la résolution suivante :

Résolution

ATTENDU la vélocité démontrée du projet;

ATTENDU QUE les hypothèses de réalisation ont été établies conjointement par la Société et par l'Alliance;

ATTENDU QUE le projet a identifié les marges de manœuvre nécessaires advenant des enjeux sur l'échéancier sans compromettre la valeur d'affaires;

ATTENDU QUE l'analyse de risques démontre que des mesures de mitigations sont possibles;

ATTENDU QUE le projet permet de pérenniser les actifs technologiques de la Société au profit des clients;

ATTENDU QUE le rapport EY atteste de la rigueur de l'élaboration de la planification globale révisée et que les hypothèses utilisées sont conséquentes avec les analyses effectuées par l'équipe CASA et les éléments connus à ce jour;

ATTENDU QUE le rapport EY confirme la justesse de l'analyse de risques établie par le projet;

ATTENDU QUE le projet demeure rentable et conserve une marge de manœuvre;

ATTENDU QUE la Société est confiante de pouvoir renégocier un nouvel échéancier du remboursement du déficit cumulé avec le ministère des Finances;

ATTENDU l'engagement de faire la réalisation de la Livraison 2 sans augmentation de frais administratif pour le client;

ATTENDU QUE la Livraison 2 se fera dans le respect de l'entente contractuelle;

ATTENDU QUE la valeur d'affaires pour le client est toujours pertinente et s'est vu confirmer d'ailleurs avec la pandémie;

ATTENDU QUE les membres du comité des technologies de l'information et du comité actif-passif et vérification sont favorables à l'adoption de la présente résolution;

IL EST DÉCIDE :

QUE le conseil d'administration accepte le plan révisé de la Livraison 2, tel que proposé;

QUE le conseil d'administration confirme la révision de l'investissement de cette livraison à un montant de l'ordre de 344 millions, lequel sera confirmé une fois connus les résultats des travaux d'un tiers indépendant sur les aspects commerciaux avec l'Alliance ainsi que les résultats du cycle 9, le tout d'ici l'automne 2020.

Résolution AR-3040 du 20.07.13

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

M^{re} GISELE GAUTHIER